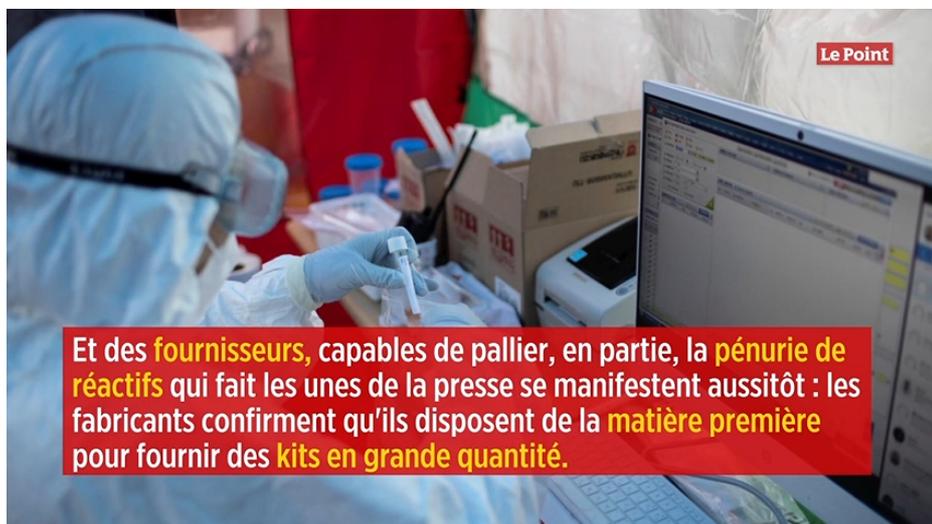


EXCLUSIF. Comment la France se prive de 150 000 à 300 000 tests par semaine

VIDÉO. Depuis le 13 mars, le gouvernement dispose d'une solution pour augmenter considérablement les capacités de tests de la France. Mais rien n'a bougé.

Par *Géraldine Woessner*

Modifié le 03/04/2020 à 14:50 - Publié le 03/04/2020 à 09:36 | [Le Point.fr](#)



Les biologistes médicaux sont des gens polis. Lorsque *Le Point* les a contactés il y a 10 jours, ils ont hésité à parler. « Nous sommes en contact avec le gouvernement, la situation va forcément se débloquer... » Et puis ? Et puis rien. Silence radio. Un silence « incompréhensible », pour plusieurs des directeurs de laboratoires départementaux que *Le Point* a entendus. Les Français les connaissent mal, mais ils sont un rouage essentiel de notre système de santé. Implantés sur tout le territoire, 75 laboratoires publics (et leurs 4 500 employés) dépendent des départements, et assument la lourde tâche d'effectuer les analyses de contrôle des eaux, d'hygiène alimentaire ou de santé animale. Contrairement aux laboratoires de santé humaine, qui ne traitent ordinairement qu'un faible nombre d'analyses, ils sont dimensionnés pour travailler « par troupeaux », à la chaîne : pendant les crises de la vache folle ou de la peste aviaire, ils ont réalisé des dizaines de milliers de tests... par jour ! Et justement : c'est cette spécificité qu'ils pensaient que le gouvernement prendrait en compte. « Les laboratoires de biologie humaine, qui réalisent les tests aujourd'hui, travaillent avec des machines très performantes, mais » fermées, « c'est-à-dire conçues pour ne travailler qu'avec un seul type de réactifs », décrypte Philippe Nicolle, directeur du laboratoire départemental de l'environnement et de l'alimentation de Vendée.

Cela explique la pénurie actuelle de réactifs : les appareils disponibles dans les CHU ou les laboratoires privés, peu nombreux, sont souvent limités aux réactifs de leurs fabricants (une machine bioMérieux ne peut pas traiter un réactif Roche, par exemple.) À l'inverse, les machines utilisées dans les laboratoires départementaux sont « ouvertes » : « Pour nous prémunir contre une pénurie de réactifs en cas d'épizootie, nous avons choisi d'utiliser des thermocycleurs qui acceptent différents types de réactifs, précise Philippe Nicolle. Nous pouvons donc travailler avec une trentaine de kits disponibles. » Des tests PCR, ils en réalisent des centaines par jour. Et, parmi leurs kits, certains détectent déjà le coronavirus : « Le Covid-19 appartient à la même famille que les autres coronavirus ! » insiste Jean-Pierre Barraud, président du laboratoire d'analyses départementales de la Creuse. « Il suffirait de vérifier auprès de l'Institut Pasteur que nos kits sont fiables, de les adapter au besoin... C'est l'affaire de quelques jours », confirme Jean-Louis Hunault, président du SIMV (Syndicat de l'industrie du médicament et du diagnostic vétérinaires).

L'explication (parcellaire) fournie jusqu'à présent par les services d'Olivier Véran, qui refusent de répondre aux questions, tient en une formule sibylline, répétée hier encore par le Premier ministre : « C'est à l'étude. [...] Nous avons des normes réglementaires à respecter. » Mais quelles normes ? Curieusement, elles n'embarrassent ni les Allemands, ni les Belges, ni les Espagnols qui mobilisent d'ores et déjà toutes les ressources disponibles, y compris leurs laboratoires vétérinaires. Mais en France, depuis une loi du 30 mai 2013, les laboratoires de biologie médicale vétérinaire n'ont plus le droit de traiter le moindre prélèvement issu d'un corps humain, et inversement. Si bien qu'à ce jour, seul le laboratoire départemental des Bouches-du-Rhône réaliserait des tests Covid-19... Parce qu'il compte dans ses effectifs un médecin biologiste, habilité à traiter des échantillons que les vétérinaires biologistes ne peuvent pas toucher. « C'est absurde. Il n'y a que l'homme pour se considérer comme non-mammifère », s'étrangle Jean-Louis Hunault. « Un virus est un virus, quel que soit le corps où il se loge. » Mais pour autoriser les vétérinaires à traiter des échantillons humains (ce que d'autres pays font sans problème), il faudrait modifier la règle. Et vérifier, bien sûr, la validité des tests. « Concrètement, nous en sommes là. Nos tests existent. L'Institut Pasteur doit les homologuer, et nous les rectifierons au besoin. Dès l'homologation reçue, et si le gouvernement donne son feu vert, nous pouvons déclencher la production de tests, disponibles sous 15 jours. Mais tant que nous n'avons pas ce feu vert, nous ne pouvons rien faire... »

Et chaque jour qui passe, les possibilités d'actions se réduisent. "Il y a deux semaines, nous avions des stocks de produits d'extractions de l'ARN (l'un des réactifs indispensables aux tests, NDLR). Mais faute de consigne claire du gouvernement, nous n'avons pas pu les conserver pour nos clients habituels", confie au Point un dirigeant d'Idvet, fabricant de réactifs de diagnostics pour la détection de maladies infectieuses. Chaque jour qui passe, ces stocks s'écoulent donc lentement. "Nous les avons vendus à ceux qui en ont fait la demande, en Allemagne notamment. C'est incompréhensible..."

Lire aussi Emmanuel Macron et le chantage de l'état de « guerre »

Trois semaines perdues

La pression des fantassins du terrain pour des conditions de travail dignes se fait tellement intense que de nombreux élus, ces derniers jours, sont montés au créneau. Le président de l'Association des départements de France Dominique Bussereau, celui des députés LR à l'Assemblée, Bruno Retailleau, en ont parlé, ce jeudi matin, au Premier ministre Édouard Philippe. Jusqu'au président du Sénat Gérard Larcher, vétérinaire de profession, qui a directement évoqué la question, à deux reprises, avec le président Emmanuel Macron. Résultat ? Si le président se serait dit favorable, son administration répond invariablement : « C'est à l'étude. [...] Nous avons des normes réglementaires à respecter. » De quoi faire s'étrangler les acteurs de terrain. « Si la décision avait été prise dès le départ, le 15 mars, nous serions déjà en train de réaliser ces tests, à un rythme de 150 000 à 300 000 par semaine », enragent les professionnels. Qui peinent sincèrement à comprendre quelle est la stratégie de dépistage du gouvernement, et d'où vient le blocage. « Est-ce que les ARS surfent sur la crise pour obtenir le financement de machines pour leurs propres centres hospitaliers ? Est-ce qu'elles méconnaissent le fonctionnement de nos laboratoires ? » s'interroge un élu. Lui préfère rester anonyme : il veut croire que cette situation ubuesque finira par se débloquer. « Peut-être qu'ils n'ont pas assez de personnel pour effectuer les prélèvements en amont ? C'est possible. Ce n'est pas le tout d'analyser des échantillons : encore faut-il des bras pour les prélever. Et cela fait beaucoup de bras. Mais dans ce cas, qu'ils arrêtent leur stratégie, et qu'ils nous le disent ! Mais je ne veux pas les braquer, vous comprenez ? »

Nous comprenons. Sollicité par *Le Point* à plusieurs reprises depuis 10 jours, le ministère de la Santé ne nous a pas répondu. Sinon par ces mots : « Il y a un problème de norme. C'est à l'étude... »

Lire aussi Déconfinement : les scénarios du gouvernement

POLITIQUE

SANTÉ